

que ce seuil serait examiné—élément capital—périodiquement et rajusté au besoin. Les Canadiens peuvent donc craindre que, l'an prochain, dans six mois ou dans dix-huit mois, ce seuil soit abaissé parce que le gouvernement a décidé de tirer davantage de revenus des Canadiens à faible et à moyen revenu. Ça se serait déjà vu. Il ne faut pas nous leurrer. C'est dire que l'an prochain, lorsque le gouvernement cherchera de nouvelles sources de revenus, il pourrait tout aussi bien abaisser ce seuil à 40 000\$ de revenu net par personne, pour aller chercher les allocations de 530 000 autres familles. Dès que le précédent aura été établi, on peut s'attendre à ce que cette source d'économie de fonds présente un attrait irrésistible pour un gouvernement en mal de nouvelles recettes.

• (1020)

Mais déjà, l'absence d'indexation complète permet de prévoir qu'une personne ayant un revenu net de 40 000\$ perdra ses allocations familiales dans huit ans.

En outre, on s'en prend aussi à d'autres programmes que les pensions de vieillesse et les allocations familiales. Le 9 décembre 1983, le très honorable premier ministre (M. Mulroney) a déclaré à la Chambre:

Un véritable fédéralisme coopératif exige un certain esprit de générosité. Certaines choses doivent passer avant la politique. . . il existe certaines choses au Canada qui doivent être à l'abri de toute attaque partisane. . . le régime d'assurance-maladie est de celles-là.

Jetons un coup d'oeil sur le bilan du gouvernement. Nous savons ce qui s'est passé entre 1984 et 1989. Le ministre des Finances a adopté la vue unilatérale pour réduire de beaucoup les dépenses et les transferts de revenus aux provinces, de sorte que les petites provinces s'en ressentent et l'ont dit publiquement. Or, dans ses documents budgétaires, il va leur imposer une réduction supplémentaire de 1 p. 100. Les réductions unilatérales de 1986 et les mesures budgétaires de 1989 auront le résultat cumulatif suivant: pendant l'année financière 1989-1990, l'Île-du-Prince-Édouard recevra 7 millions de dollars de moins, Terre-Neuve 34 millions de moins, le Nouveau-Brunswick 43 millions de moins et la Nouvelle-Écosse 53 millions de moins.

Le ministre des Finances veut nous faire croire qu'avec cette réduction de 1 p. 100, le gouvernement accorde encore un revenu supplémentaire aux provinces. Le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse a-t-il parlé de ces réductions et de leurs conséquences pour sa province? Et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse? D'autres ministres provinciaux ont-ils dit quelles allaient être

les conséquences de ces réductions? Ces provinces perdront cet argent pendant l'exercice financier 1989-1990.

Le ministre déclare que nous avons simplement réduit légèrement la croissance d'un point de pourcentage. Or, un point de pourcentage pour la population de la Nouvelle-Écosse ou de Terre-Neuve, ou pour des provinces défavorisées comme elles, cela représente un montant astronomique. Il n'y a pas de quoi rire. Il n'y a pas de quoi jouer avec les chiffres comme le fait le ministre des Finances. Ces provinces comptaient sur cet argent, en 1989-1990, pour pouvoir faire face à leurs engagements économiques. En réduisant la somme d'argent destinée aux provinces, on obligera les gouvernements provinciaux à prendre des décisions difficiles. Ainsi, il faudra réduire le personnel des hôpitaux, qu'il s'agisse des infirmières qui soignent les malades, du personnel de salle qui s'occupe des infirmes ou du personnel d'entretien. Leur budget diminue, et les provinces devront supporter le fardeau.

**M. Crosbie:** C'est absolument faux.

**M. Dingwall:** Les députés d'en face ne veulent pas entendre la vérité, mais ce sont les faits. Voilà la générosité dont le premier ministre fait preuve lorsqu'il s'agit de faire du fédéralisme coopératif. Il parle d'une somme d'environ 25 milliards de dollars sur un certain nombre d'années. Il ne parle toutefois pas des réductions ni de leurs conséquences sur la vie des Canadiens des différentes régions et collectivités. Nous sommes censés croire, sans poser de questions, que tout va bien, que les gens survivront et que la vie suivra son cours normal. Lorsque les provinces qui administrent bon nombre de ces programmes tomberont à court d'argent, je suis convaincu qu'elles seront dans une situation fort inquiétante.

Comme l'a dit à ce propos l'ancien premier ministre, le très hon. Pierre Trudeau:

Ce n'est pas une question d'argent, mais de mentalité conservatrice. Je signale aux Canadiens qui trouvent qu'un changement est nécessaire que, s'ils élisent le Parti conservateur, ils ont intérêt à ne pas tomber malades.

Il avait drôlement raison.

Quand nous étions au pouvoir, nous avons protégé ces programmes sociaux. Les gouvernements libéraux successifs les ont préservés. Les gens d'en face, monsieur le Président, veulent se montrer durs en matière économique, mais c'est le ministre des Finances qui est le vrai dur. Il l'est tellement qu'il impose des taxes aux enfants. Il l'est même davantage que la plupart des Canadiens. Il a à toutes fins pratiqué torpillé le programme de garde d'enfants en n'accordant pas de crédits additionnels pour